

## Liberté et sécurité pour les animaux

**Des agriculteurs et agricultrices présentent dans une série les idées avec lesquelles ils améliorent les processus dans leur exploitation. Une idée pour améliorer le quotidien**

**des fermes laitières: Christian Müller a développé un cornadis non stressant.**



«Imagine-toi que tu dois regarder à travers une palissade de jardin, tu ne vois rien à droite ni à gauche», explique Christian Müller à propos des vaches dont la tête est prise dans un bâti avec des parois verticales. Les cornadis du Rütihof à Hellikon AG tiennent compte du fait que les vaches voient moins bien de côté et seulement en deux dimensions.

*Pour développer et fabriquer son propre cornadis, Christian Müller a été aidé par un constructeur métallique. Photo: FiBL, Thomas Alföldi*



*L'agriculteur biodynamique Christian Müller exploite le Rütihof à Hellikon, AG. Photo : FiBL, Jeremias Lütold*

Tout doit donc être horizontal pour que la vache puisse mieux mouvoir sa tête. Elle peut ainsi mieux estimer la distance quand une congénère s'approche. Quand la vision est limitée, les vaches se fient à leur audition et quittent par précaution le cornadis plus tôt pour ne pas risquer un coup de corne.

Christian Müller a développé pour ses vaches laitières un cornadis qui peut être fabriqué sur demande en trois variantes. La société Friedli Metalltechnik de Niederönz BE les produit et les monte sur place. Le type «Eidgenoss» convient pour les vaches laitières, nourrices et mères avec ou sans cornes. Pour les génisses il y a le type «Tell», et pour les plus petites de quatre mois à une année le type «Walterli». «Ces dénominations n'ont rien à voir avec du patriotisme», dit l'agriculteur biodynamique. Il s'agit plutôt de

mettre au centre la liberté et la sécurité des vaches. Les vaches doivent voir vers l'arrière,

facilement entrer dans le cornadis et en sortir et pouvoir le quitter par le côté – et donc pouvoir manger avec le moins possible de stress.

La fiche technique du FiBL «Laufställe für horntragende Milchkühe» (en allemand) résume les principales exigences pour la conception de cornadis adéquats pour les vaches avec cornes. Elle confirme que les tubes horizontaux entre les places des vaches à la mangeoire permettent de voir vers l'arrière, de percevoir les menaces et d'y réagir.

### **«Tout doit s'accorder»**

Les cornadis ne sont pas produits en série mais adaptés aux conditions de chaque stabulation. Pour l'évaluation d'une stabulation, la longueur du passage d'affouragement, les écarts et la répartition des piliers et l'envergure des cornes sont importants. La largeur de la place à la mangeoire du type «Eidgenoss» peut varier de 80 à 110 centimètres. Il est important pour Christian Müller qu'une modification du cornadis tienne compte de la stabulation, du système de garde et des animaux.

Ses cornadis conviennent pour les troupeaux avec taureau, les vaches sans cornes et les races avec des grandes cornes. Ils ont été autorisés par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Les éléments sont vissés sur un solide tube porteur de section carrée. Ils peuvent être enlevés et déplacés. L'arceau de fermeture s'ouvre en cas de mouvement brusque. Une grande ouverture permet à la vache de s'en libérer facilement en reculant ou en bougeant la tête de côté.

Avec son assise massive, l'arceau de fermeture immobilise les animaux sans se détendre. C'est très important pour Christian Müller, car si les vaches quittent le cornadis lorsqu'elles mangent, elles créent de l'agitation dans le troupeau. Il est précieux pour Christian Müller de pouvoir conseiller d'autres collègues qui le demandent, car il trouve qu'il est dommage de réserver les bonnes idées uniquement à sa propre ferme.

*Jeremias Lütold, FiBL*

# Interlocuteur



**FiBL**

Nathaniel Schmid

FiBL

Département Suisse Romande

Av. des Jordils 3, CP 1080

1001 Lausanne

☎ 062 865 17 24

☎ 079 783 67 42

@ Courriel

🔗 [www.fibl.org](http://www.fibl.org)

---

Dernière mise à jour de cette page: 02.02.2024

# Cela pourrait aussi vous intéresser

**Nouvelle | 29.02.2024**

annuel, l'épandage est de 100 % de fumure bovine et conduit sur la base des données de l'analyse de la composition de la fumure de production dans la plus naturelle possible et ménage les ressources en énergie. (Les élevages sont exemptés d'OGM).

### Non-ruminants

La part des aliments produits selon l'ordonnance Suisse sur l'agriculture biologique (Öko-CH) ou l'ordonnance européenne correspondante (Öko-UE) additionnée à une éventuelle part d'aliments issus de l'agriculture conventionnelle (selon acceptation européenne pour les produits en les points indiqués) ne doit pas dépasser 10 %.

### Fournages autorisés pour les non-ruminants en matière Öko-CH ou Öko-UE

selon le cadre des charges (CCG) de base, Article 11, par. 4.2.4.2

- Fournage de base (voir page 2, selon le CCG 8), Article 11, par. 4.2.1.21
- Abats
- produits de cuisine de terre
- glaces de lait
- beurre de lait
- sous-produits de l'élevage bovin (sauf les os)



**Nouvelle | 30.11.2023**



**24**

**TVD 123**



BS-Nr.  
12345

Vorname Name  
Adresse  
PLZ Ort

## Affouragement 2024 Directives de Bio Suisse

## Vignettes d'accompagnement des animaux 2024.



## Possibilités de frottement pour les porcs

## La Journée suisse du Bétail Bio